PRIX BÉNÉVOLE D'AVENIR

Le prix bénévole de l'avenir vise à souligner l'apport d'un jeune qui s'est engagé sur une base volontaire dans son milieu et dont l'engagement personnel et social s'est avéré bénéfique.

Critères : Le bénévole doit être âgé de 12 à 30 ans et œuvrer au sein d'un organisme reconnu par la municipalité ou pour la municipalité directement (ex. : événements municipaux, pumptrack, bibliothèque, etc.).

NOM DE LA PERSONNE CANDIDATE : _____

NOTE /100 : _____

Critère	Description	Pondération
Engagement et implication	Niveau d'engagement du bénévole dans ses activités. Fréquence et constance de son implication.	20 points
Impact et bénéfices pour la communauté	Effets concrets de son bénévolat sur son milieu, retombées positives pour l'organisme ou la municipalité.	20 points
Leadership et esprit d'initiative	Capacité à mobiliser d'autres personnes, à proposer des idées et à prendre des initiatives.	15 points
Valeurs et attitude	Respect, entraide, esprit d'équipe, attitude positive et influence sur les autres bénévoles.	15 points
Innovation et créativité	Capacité à trouver des solutions, à proposer des approches originales pour améliorer son implication bénévole.	10 points
Durée et constance de l'engagement	Nombre d'années ou de mois d'implication dans l'organisme ou pour la municipalité.	10 points
Témoignages et références	Appréciation et commentaires des responsables ou des bénéficiaires de son engagement.	10 points